

PMSI SSR Contrôle qualité et exhaustivité de la déclaration d'activité

Réf. PMD-CPH00-F032

Présentiel

2 jours - 14h

Lieu

Amiens, Toulouse

Public

Médecin DIM

Médecin Clinicien

Médecin MPR

Technicien en Information Médicale

Niveau

Fondamental

Prérequis recommandés

Expérience ou formation initiale

Objectifs de la formation

- Être capable de :
 - Maîtriser les règles de codage des prises en charge en SSR
 - Produire une déclaration exhaustive et de qualité au vu des prises en charge
 - Suivre les indicateurs de valorisation en DMA
 - Analyser, Contrôler, Valider la déclaration d'activité de l'établissement



Programme

- Les Référentiels et les outils du codage en SSR
 - Les règles de codage de la morbidité
 - Les règles de cotation des dépendances
 - Les règles de déclaration de l'activité de rééducation et de réadaptation (CCAM - CSARR)
 - La fonction groupage - La pondération tarifaire - Projection DMA
- Les axes d'amélioration pour optimiser la qualité du codage en SSR
 - Contrôle qualité des données
 - Analyse de la complétude des informations
 - Optimisation - Cohérence de la prise en charge
 - Validation de la production d'activité mensuelle

- Atelier pédagogique
 - Cas pratiques illustrant les notions exposées
 - Retours d'expérience
 - Etude de cas concrets

Moyens pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Retour d'expérience
- Etudes de cas concrets

Intervenants

Expert Technicien de l'information médicale
Enseignant à l'université d'Avignon : DU TIM



Evaluation des acquis

Les compétences acquises par les stagiaires seront évaluées tout au long de la formation avec mise en situation.

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire.

Méthode pédagogique

Formation opérationnelle animée par des experts confirmés de par leur expérience dans le domaine de compétence et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

Une pédagogie interactive basée sur l'alternance de théorie et d'études de cas.

Un apprentissage progressif facilité par l'expérience et la pédagogie du consultant.

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet <https://www.mipih.fr/formations>

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

informip@mipih.fr

Date de mise à jour: 05/2023

Toulouse: Viviane MARTY

Standard: 05 34 61 50 00

Amiens, Reims: Angéililna CARON

Standard: 03 22 33 57 00